

Décision n° 2026-0435
de la présidente de l’Autorité de régulation des communications électroniques,
des postes et de la distribution de la presse
en date du 27 février 2026
abrogeant des autorisations d’utilisation de fréquences assignées
délivrées à diverses entités
pour leur réseau radioélectrique indépendant du service mobile

La présidente de l’Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse ;

Vu la directive 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen ;

Vu le code des postes et des communications électroniques (ci-après CPCE), et notamment ses articles L. 36-7 (6°), L. 42-1 et R. 20-44-11 ;

Vu le décret n° 2002-775 du 3 mai 2002 pris en application du 12° de l'article L. 32 du code des postes et télécommunications et relatif aux valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques émis par les équipements utilisés dans les réseaux de télécommunication ou par les installations radioélectriques ;

Vu le décret n° 2007-1531 du 24 octobre 2007 instituant une redevance destinée à couvrir les coûts exposés par l’État pour la gestion de fréquences radioélectriques ;

Vu le décret n° 2007-1532 du 24 octobre 2007 modifié relatif aux redevances d’utilisation des fréquences radioélectriques dues par les titulaires d’autorisations d’utilisation de fréquences délivrées par l’Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu l’arrêté du 24 octobre 2007 modifié portant application du décret n° 2007-1532 du 24 octobre 2007 relatif aux redevances d'utilisation des fréquences radioélectriques dues par les titulaires d'autorisations d'utilisation de fréquences délivrées par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu l’arrêté du 4 mai 2021 modifié relatif au tableau national de répartition des bandes de fréquences ;

Vu la décision du 26 août 2024 portant délégation de signature pour les décisions prises en vertu des articles 1er et 2 de la décision n° 2021-2670 du 9 décembre 2021 modifiée de l’Autorité portant délégation de pouvoirs ;

Vu la décision du 19 février 2025 portant délégation de signature pour les actes se rapportant au fonctionnement de l’Autorité ou à l’exécution de ses décisions ;

Vu les demandes présentées par les entités mentionnées dans l’annexe à la présente décision ;

Décide :

Article 1. Les autorisations d'utilisation de fréquences délivrées à diverses entités pour leur réseau radioélectrique indépendant du service mobile sont abrogées, dans les conditions précisées en annexe à la présente décision. Les fréquences attribuées par ces autorisations sont restituées.

Article 2. Le directeur Mobile et Innovation de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée, avec son annexe, aux titulaires.

Fait à Paris, le 27 février 2026,

Pour la Présidente et par délégation

Laurent CHAPELLE
Chef de l'unité gestion des fréquences

Annexe à la décision n° 2026-0435
de la présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques,
des postes et de la distribution de la presse
en date du 27 février 2026

Autorisation d'utilisation de fréquences assignées pour les réseaux radioélectriques indépendants

Restitution de fréquences

Dossier	Titulaire	Utilisation	Fréq
198300656	LE TERROIR	75 PARIS 15	1 VHF
198501258	SYNDICAT E S F DE GERARDMER	88 GERARDMER	1 VHF
199003599	COMMUNE DE VOREPPE	38 VOREPPE	1 VHF
199004174	REGIE DES REMONTEES MECANIQUES	73 MONTRICHER ALBANNE	2 UHF
199105058	GCC	31 TOULOUSE	1 UHF
199106332	MAGASINS GALERIES LAFAYETTE	13 MARSEILLE 1ER	1 UHF
199403283	RENAULT SAS	95 ERAGNY SUR OISE	1 UHF
199502336	SOC	33 ST MEDARD EN JALLES	1 UHF
199702575	RENAULT SAS	76 GRAND COURONNE	1 UHF
199801580	L'OREE DU BOIS	62 RANG DU FLIERS	1 VHF
199900193	SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE 35	35 MINIAC MORVAN	1 VHF
200000710	COMMUNE DE WOIPPY	57 WOIPPY	2 UHF
200100651	CENTRE REGIONAL OEUVRES UNIV SCOLAIRES	31 TOULOUSE	1 UHF
200200955	COMPAGNIE DES GAZ DE PETROLE PRIMAGAZ	29 BREST	2 UHF
200201306	PDM INDUSTRIES	29 QUIMPERLE	7 UHF
200300367	RENAULT SAS	76 GRAND COURONNE	2 UHF
200401205	CMI SLETI	62 LA COMTE	1 UHF
200500874	S.P.O.	53 BALLEE	2 UHF
200601088	SOCIETE D'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS RAGONNEAU	86 DANGE ST ROMAIN	1 UHF
200601316	COMMUNE DE MAINVILLIERS	28 MAINVILLIERS	1 VHF
200601421	SOCIETE PUBLIQUE LOCALE CHARTRES METROPOLE TRANSPORTS	28 LUCE	4 UHF
200601848	YACHT CLUB INTERNATIONAL DE ST LAURENT DU VAR	06 ST LAURENT DU VAR	1 VHF
200700356	PACK SYSTEMES MAURIENNE PSM	73 LA CHAMBRE	1 UHF
200700649	CAMPO DI LICCIA	20 BONIFACIO	1 UHF
200700738	COMMUNE DES HERBIERS	85 LES HERBIERS	2 UHF
200900943	INTERISOL	64 ABIDOS	1 UHF
200901080	COMMUNE DE SAINT-LAURENT-D'AIGOUZE	30 ST LAURENT D AIGOUZE	1 UHF
201000762	DEPARTEMENT DU TERRITOIRE DE BELFORT	90 BELFORT	1 VHF
201200747	EPELEPA FORMA'TERRA	97 ST PAUL	1 VHF
201200813	CUMA DES GENETS	60 NAMPCEL	1 VHF
201201448	SCA DU DOMAINE DE COURLOUZE	33 LUGOS	1 UHF
201302322	TPL SYSTEMES	31 TOULOUSE	2 VHF
201302638	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'HENIN-CARVIN	62 HENIN BEAUMONT	1 UHF
201500551	LIGUE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE DE ROLLER SKATEBOARD	21 DIJON	1 UHF
201601403	VALSUD	13 VITROLLES	1 UHF
201701214	ANDRITZ PERFOJET SAS	38 MONTBONNOT ST MARTIN	1 UHF
201701386	ETABLISSEMENTS GUY DEMARLE	59 WAVRIN	1 UHF
201800264	AGENCE RP EVENTS	21 BEAUNE	3 VHF
201800433	MAGASINS GALERIES LAFAYETTE	13 MARSEILLE 8	2 UHF
201800471	SUEZ RV OUEST	56 VANNES	1 UHF
201801115	RENAULT SAS	92 LE PLESSIS ROBINSON	2 UHF
201900882	COMMUNE DE LA MOTTE	83 LA MOTTE	2 UHF

Dossier	Titulaire	Utilisation	Fréq
202000739	M. MARCK PHILIPPE	68 ODEREN	1 VHF
202200374	MONTS & TERROIRS	74 BELLEVAUX	1 UHF
202201119	LYNX SECURITE	33 BORDEAUX	2 UHF
202203976	RENAULT SAS	78 VELIZY VILLACOUBLAY	2 UHF
202300043	BEC CONSTRUCTION PROVENCE	13 MARSEILLE 8	2 UHF
202300429	EUROP'TP	06 NICE	1 VHF
202300532	BOUYGUES BATIMENT CENTRE SUD-OUEST	33 MERIGNAC	1 UHF
202301553	SUEZ RV NORMANDIE	76 EPREVILLE	1 UHF
202302929	ANJOU VALORISATION ENERGIE DECHE	49 NOYANT VILLAGE	3 UHF
202401914	DEMATHIEU BARD CONSTRUCTION	51 REIMS	4 UHF
202401924	GCC	34 MARAUSSAN	2 UHF
202402355	OVATIS	13 AIX EN PROVENCE	1 UHF
202402878	BEC CONSTRUCTION PROVENCE	13 MARSEILLE 15	3 UHF
202403267	RD QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE	29 QUIMPER	8 UHF
202404020	GCC	11 CASTELNAUDARY	1 UHF
202500613	BOUYGUES BATIMENT CENTRE SUD-OUEST	33 LORMONT	1 UHF
202503485	RC RADIOCOMUNICAZIONI	50 FIRENZE	4 VHF